ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

Année 1981 N° 55

ELEVAGE ET MARCHE DE LA VIANDE AUX NOUVELLES-HEBRIDES A LA VEILLE DE L'INDEPENDANCE

THESE

POUR LE DOCTORAT VETERINAIRE
(diplôme d'Etat)
présentée et soutenue publiquement en 1981
devant
L'UNIVERSITE PAUL SABATIER DE TOULOUSE
par

LENOURY Dominique, François, Yves
Né le 7 Juin 1952 à CHERBOURG (Manche)

JURY

Président :

M. MONNIER, Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse.

Assesseurs :

M. LABIE, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.
M. VAN HAVERBEKE, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

Association des Elèves
E N V T

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

Année 1981 N° 55

ELEVAGE ET MARCHE DE LA VIANDE AUX NOUVELLES-HEBRIDES A LA VEILLE DE L'INDEPENDANCE

THESE

POUR LE DOCTORAT VETERINAIRE
(diplôme d'Etat)
présentée et soutenue publiquement en 1981
devant
L'UNIVERSITE PAUL SABATIER DE TOULOUSE
par

LENOURY Dominique, François, Yves

Né le 7 Juin 1952 à CHERBOURG (Manche)

JURY

Président :

M. MONNIER, Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse.

Assesseurs :

M. LABIE, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

M. VAN HAVERBEKE, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

Association des Elèves
ENVT

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

DIRECTEUR	M.	LAUTIE
DIRECTEURS HONORAIRES	MM.	PONS FLORIO
PROFESSEURS HONORAIRES	MM.	BRIZARD BERTHELON SAURAT

PERSONNEL ENSEIGNANT

CHAIRE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE

Professeur titulaire	M.	GODFRAIN
Professeur sans Chaire	Mme	BURGAT-SACAZE

Pharmacie et Toxicologie

CHAIRE DE PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Professeur titulaire	MM.	RICO
Professeur sans chaire		BRAUN
Maître-Assistant		BENARD

Physique Biologique et Médicale
Chimie Biologique et Médicale

CHAIRE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Professeur titulaire	MM.	PAVAUX
Maître-Assistant		LIGNEREUX
Maître-Assistant		SAUTET

Anatomie descriptive - Extérieur -
Anatomie appliquée - Tératologie.

CHAIRE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE

Professeur titulaire	MM.	RUCKEBUSCH
Professeur sans Chaire		FARGEAS
Maître-Assistant Agrégé		TOUTAIN

Physiologie - Pharmacodynamie et
Thérapeutique

CHAIRE D'HISTOLOGIE - ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Professeur titulaire	MM.	VAN HAVERBEKE
Professeur sans Chaire		CABANIE
Maître-Assistant Agrégé		MAGNOL

Histologie - Embryologie
Anatomie Pathologique

CHAIRE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE

Professeur titulaire	MM.	LABIE
Maître de Conférences		EECKHOUTTE
Maître-Assistant Agrégé	Mme	BENARD

Hygiène, Inspection, Contrôle et Technologie
des Denrées Alimentaires d'Origine Animale

CHAIRE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES

Professeur titulaire	MM.	DORCHIES
Maître de Conférences		FRANC
Maître-Assistant		DUCOS DE LAHITTE

Zoologie appliquée - Parasitologie externe
Parasitologie interne - Clinique

CHAIRE DE SEMIOLOGIE ET PATHOLOGIE MEDICALE DES EQUIDES ET CARNIVORES

Professeur titulaire ..... MM. LESCURE
Maître de Conférences ..... GUELFI
Maître-Assistant ..... REGNIER

Sémiologie et Pathologie Médicale des
Equidés et Carnivores.
Législation Vétérinaire et Déontologie
Clinique

CHAIRE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR

Professeur titulaire ..... MM. TOURNUT
Maître de Conférences ..... BEZILLE
Maître-Assistant ..... JOUGLAR

Sémiologie et Pathologie Médicale du
Bétail et des Animaux de Basse-Cour -
Clinique - Clinique ambulatoire

CHAIRE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE

Professeur titulaire ..... MM. CAZIEUX
Maître-Assistant Agrégé ..... GENEVOIS
Maître-Assistant ..... AUTEFAGE

Propédeutique et Sémiologie Chirurgicale
Technique Chirurgicale - Pathologie Chirurgicale
Clinique

CHAIRE DE PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Professeur titulaire ..... MM. FERNEY
Professeur sans Chaire ..... ROYAL
Maître-Assistant Agrégé ..... TAINTURIER

Sémiologie et Propédeutique
Pathologie de la Reproduction - Obstétrique
Clinique

CHAIRE DE MALADIES CONTAGIEUSES - ZOONOSES - LEGISLATION SANITAIRE

Professeur titulaire ..... MM. CHANTAL
Maître de Conférences ..... GANIERE
Maître-Assistant ..... PICAVET

Maladies contagieuses - Zoonoses
Législation Sanitaire

CHAIRE DE PATHOLOGIE GENERALE - MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Professeur titulaire ..... MM. LAUTIE
Maître-Assistant ..... PELLERIN

Microbiologie - Immunologie
Pathologie Générale

CHAIRE DE ZOOTECHNIE ET ECONOMIE RURALE

Professeur titulaire ..... MM. QUEINNEC
Professeur sans Chaire ..... DARRE
Maître-Assistant ..... Mme QUEINNEC

Ethnologie - Génétique appliquée
Hygiène Générale - Zootechnie - Elevage
Economie Générale et des Productions Animales

CHAIRE D'ALIMENTATION

Professeur titulaire ..... MM. FALIU
Professeur sans Chaire ..... GRIESS

Botanique appliquée et Bromatologie
Agronomie - Alimentation

CHARGES D'ENSEIGNEMENT

MM. les Professeurs ANGELIER, ARMENGAUD, AUVERGNAT, BLANC, BOURBON, COMBES, COMBRET, CROS, FERNET, LE BIHAN, MAZENC, RIVES.

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la Faculté en date du 10 mai 1891 et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924).

A ma mère

qu'elle trouve ici le témoignage de ma tendre affection et de ma reconnaissance pour son soutien constant lors de mes études.

A mon père

qu'il trouve ici le témoignage de ma tendre affection et de ma reconnaissance pour m'avoir appris ce que l'on n'enseigne pas dans les écoles.

A ma femme Bernadette

qu'elle voit ici le témoignage de mon amour et de ma reconnaissance pour son soutien discret mais si efficace.

A tous mes amis néo-hébridais de race ou d'adoption

qu'ils voient ici le témoignage de leurs efforts pour mettre en valeur ce pays qui leur est cher.

A NOTRE PRESIDENT DE THESE

Monsieur Le Professeur MONNIER
de l'Université Paul Sabatier
de Toulouse

Qui nous a fait l'honneur
d'accepter la présidence
de notre jury de thèse

Hommage respectueux.

A NOTRE JURY DE THESE

Monsieur Le Professeur LABIE
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

En remerciement pour son aide dans
la rédaction de cet ouvrage.

Monsieur Le Professeur VAN HAVERBEKE
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Qui a bien voulu faire partie de notre
jury de thèse.

Hommage respectueux.

TABLES DES MATIERES

Page

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I

L'Archipel des Nouvelles-Hébrides :
Historique, géographie physique, économie

I - Historique.. 2
II - Géographie physique. 4

1) Situation 4
2) Relief-Géologie.. 5
3) Climatologie. 6

III - Economie 9

CHAPITRE II

L'élevage aux Nouvelles-Hébrides

I - Historique.. 10
II - Le milieu... 12

- Climatologie.. 12
- Pédologie. 12
- Pathologie 12

. maladies infectieuses... 12
. maladies parasitaires... 13

- Les pâturages. 14

III - Modalités et production actuelle de l'élevage Néo-Hébridais. 16

1) Modalités 16
2) Evolution du cheptel néo-hébridais... 17
3) Production... 18

Page

CHAPITRE III

Le marché de la viande néo-hébridais et ses perspectives

I - Le marché local... 20

II - Les perspectives de marchés extérieurs 22

CHAPITRE IV

L'industrie de la transformation des viandes aux Nouvelles-Hébrides

I - Historique 27

II - L'industrie de la viande à Santo.. 31

1) l'abattoir de Santo 31

a) historique 31

b) aspect technique 34

1° l'abattoir 34

2° la conserverie 39

3° traitement des sous-produits. 40

4° installations annexes 41

c) la gestion de l'abattoir 41

1° une seule solution pour la S.A.S.I. : l'affermage ... 41

2° buts et problèmes de la S.E.V.N.H. 42

3° bilan d'activité. 43

2) la South Pacific Fishing Compagny (S.P.F.C.).. 43

3) la conserverie Omnium. 44

4) les boucheries de Santo... 45

5) les problèmes du marché de la viande à Santo.. 45

Page

III - L'industrie de la viande à Port-Vila

1) l'abattoir : New Hébrides Abattoir (N.H.A.)... 47

a) historique. 47

b) aspect technique... 47

c) les problèmes de la N.H.A. 48

2) La Société anonyme des entrepôts frigorifiques (S.A.E.F.). .. 49

3) Les boucheries de Port-Vila... 49

4) Les problèmes spécifiques au marché de la viande de Port-Vila . 49

IV - Conclusion... 50

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

+=+=+=+=+=+=+

INTRODUCTION

Etant appelé comme V.A.T. (volontaire à l'Aide Technique) par le Service Vétérinaire des Nouvelles-Hébrides, Territoire Français d'Outre-Mer, nous nous trouvâmes confronté, pendant seize mois, aux nombreux problèmes inhérents à l'organisation d'un marché de la viande. Ces problèmes étaient d'autant plus nombreux que venait de s'ouvrir, six mois plus tôt, dans l'Ile de Santo, un abattoir de classe internationale. De plus, notre séjour allait nous permettre d'assister à l'indépendance de ce pays neuf.

Il nous sembla donc intéressant, à la veille du départ de la France de l'un de ses territoires, de témoigner des réalisations entreprises et des difficultés rencontrées par ses citoyens pour développer le pays.

Après avoir présenté l'archipel et ses atouts, nous essaierons d'analyser le développement de l'élevage et les marchés potentiels pour la viande néo-hébridaise. Nous nous pencherons ensuite sur la mise en place de l'industrie de transformation de la viande et évoquerons les nombreux problèmes soulevés.

CHAPITRE I

L'ARCHIPEL DES NOUVELLES-HEBRIDES
=-=-=
HISTORIQUE, GEOGRAPHIE PHYSIQUE, ECONOMIE

I - HISTORIQUE

Le premier Européen à découvrir l'Archipel fut l'Espagnol QUEIROS qui crut découvrir l'Australie dans l'île de Santo en 1606. Cent soixante ans plus tard, BOUGAINVILLE s'aperçoit de l'erreur de QUEIROS et explore le Nord de l'archipel. C'est en 1774 qu'enfin, James COOK explore systématiquement toutes les îles et les baptise "Nouvelles-Hébrides" en raison de leur aspect verdoyant comparable à celui des Hébrides écossaises.

Puis la découverte de santal (bois odoriférant extrêmement prisé des Asiatiques) provoque l'arrivée d'aventuriers australiens, bientôt suivis par des missionnaires protestants et catholiques.

Peu après, les plantations de coton du Queensland recherchent une main-d'oeuvre indigène : c'est l'époque des beachcombers (ceux qui débarquent de la plage), riche en combats et exterminations réciproques.

Devant la baisse de production américaine de coton, certains planteurs australiens s'installent aux Nouvelles-Hébrides vers 1882. Mais la chute des cours du coton les oblige à se tourner vers la production de coprah (pulpe de noix de coco desséchée). C'est le début de l'ère des "coprahmakers".

Les Australiens furent suivis par des Néo-Calédoniens dont le plus célèbre fut John HIGGINSON, Irlandais catholique qui rêvait de faire des Nouvelles-Hébrides une terre française.

GOUVERNEMENT
DES
NOUVELLES - HEBRIDES

NEW HEBRIDES
GOVERNMENT

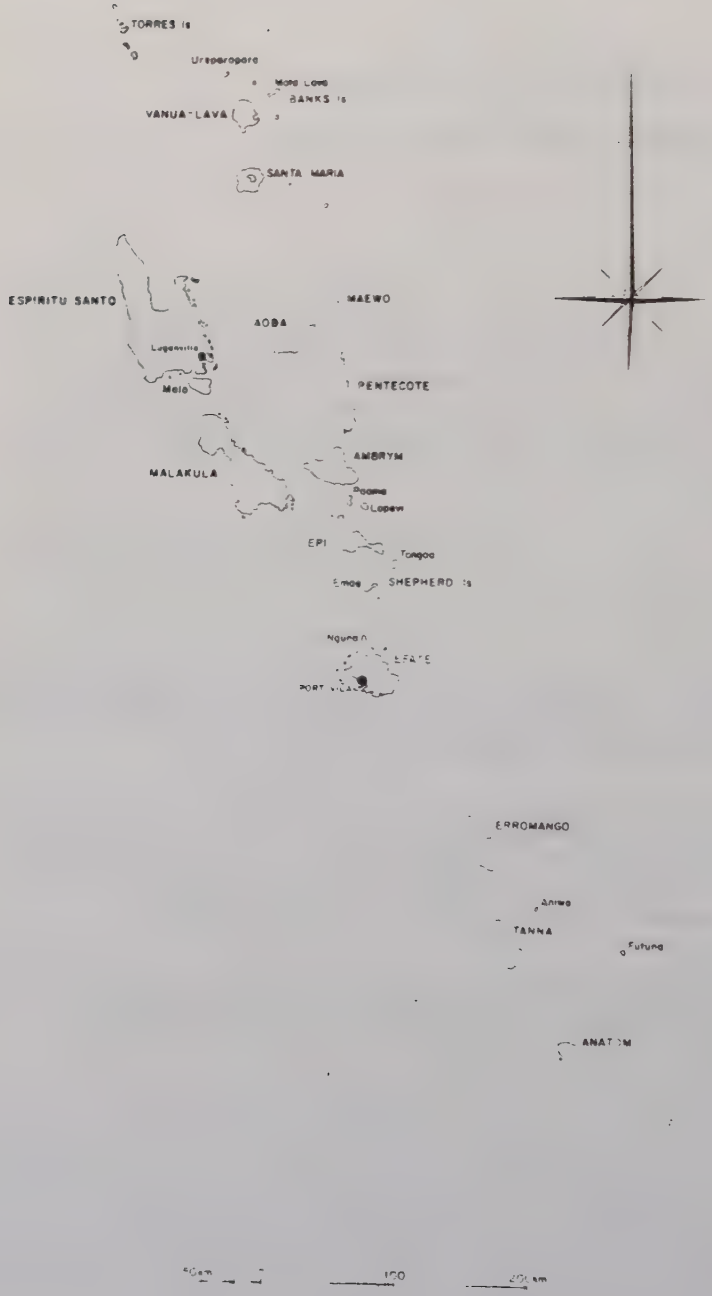

Dans ce but, il achète plus de 300 000 hectares qu'il redistribue en lots de colonisation. Des colons français débarquent en nombre et fondent plusieurs communautés.

La coexistence de colons français catholiques et de colons anglo-saxons protestants n'alla pas sans heurts et affrontements. Cette situation trouble amena la France et l'Angleterre, par un accord signé à Londres, le 20 Octobre 1906, à instituer un régime très particulier, le Condominium : l'archipel était déclaré territoire d'influence commune au sein duquel Anglais et Français jouissaient des mêmes droits. L'autorité des deux puissances ne pouvait s'exercer que conjointement. Le résultat fut donc un dédoublement systématique de tous les postes de responsabilité. Les Nouvelles-Hébrides eurent donc 2 commissaires-Résidents, 2 milices, 2 hôpitaux, 2 services d'enseignement, 2 services de coopératives etc ...

II - Géographie physique

1) Situation

Placé à l'extrême sud de l'arc volcanique mélanésien (Papouasie, Iles Salomon, Nouvelle-Hébrides) l'archipel comprend environ 80 îlots disséminés entre 166° et 171° de longitude Est et 13° et 21° de latitude Sud et s'étendant sur plus de 900 kilomètres du Nord au Sud.

La superficie totale est de 13 000 Km^2.

Les îles principales par ordre décroissant de surface sont :

Santo	:	3 947 Km^2
Erromango	:	2 024 Km^2
Vaté	:	915 Km^2
Ambrym	:	615 Km^2

Ces grandes terres, relativement peu peuplées, sont bordées de nombreuses petites îles plus peuplées.

2) Relief-Géologie

Les Hébrides sont des îles que l'on peut qualifier de "jeunes". En effet, c'est à la fin du tertiaire qu'elles ont commencé à émerger sous l'impulsion de puissants mouvements verticaux alternant avec des périodes de sédimentation. Des plates-formes coralliennes ont été soulevées et cassées en une succession de blocs faillés. L'activité volcanique intense (preuve en sont les quatre volcans encore en activité) s'est traduite par des coulées de lave et des projections de cendres.

Il en résulte une géologie complexe où alternent sols coralliens calcaires et sols volcaniques. On distingue trois types principaux de terrains :

Type sur corallien : c'est un sol brun foncé très humifère, de bonne structure, bien drainé, que l'on rencontre sur la bande côtière.

Type d'alluvions : on le rencontre dans les grandes vallées alluviales sur des sables fin, ponceux, bruns, très humifères, de bonne structure mais souvent mal drainés.

Type plateaux bruns ou rouges : le sol est souvent, argileux, plus ou moins profond, formé d'apport de roches volcaniques sur d'anciennes terrasses coralliennes surélevées. Il est peu perméable et d'une fertilité variable.

La plupart des îles ont donc un relief des plus accusés. A Santo, le pic Santo et le mont Tabrwemassana culminent respectivement à 900 et 1 447 mètres.

De ce fait, les plaines alluviales et, par voie de conséquence, les axes de pénétration sont rares. Seules les grandes îles présentent des rivières larges et profondes, ailleurs ce ne sont que des torrents à activité saisonnière (creek).

La seule vue de la carte géologique permet donc d'ébaucher grossièrement la carte économique des Nouvelle-Hébrides, à savoir :

. de petites îles très accidentées, peu pénétrables, sans plaines alluviales, livrées, en conséquence, à une économie de subsistance.

. de grandes îles, elles aussi accidentées, mais beaucoup plus pénétrables et présentant des vallées alluviales, des plaines côtières et des plateaux (Santo, Mallicolo, Efaté, Tanna) promises à une économie plus riche.

3) Climatologie

Les Nouvelles-Hébrides jouissent d'un climat tropical, à savoir, chaud, humide, pluvieux.

Chaud

On note 2 périodes plus ou moins distinctes selon les années :

. une saison chaude, de novembre à avril, où la température avoisine le plus souvent 30° C.

. une saison plus fraîche, de mai à octobre, où la température atteint 25° C.

Pluvieux

Du fait de l'étendue de l'archipel, on note des variations notables dans les précipitations

	Précipitations moyennes annuelles (mm)	Périodicité Jours/an
Santo	3 214 mm	241
Vaté	2 297 mm	228
Anatom	2 247 mm	202

On ne note pas de mois sans pluie, cependant certaines zones sous le vent, ont une saison sèche plus marquée.

Humide

Vu les précipitations et les températures, l'hygrométrie est très importante. Elle varie également selon la saison et le lieu.

	Hygrométrie Saison chaude et humide	Saison sèche
Santo	93 %	84 %
Vaté	89 %	75 %

CONCLUSION

Des sols fertiles, un climat humide et chaud permettent à la végétation un développement exubérant, tellement exubérant que l'homme doit le combattre pour le dominer et le mettre à son profit. Ainsi, sur les 13 000 Km2 de sa surface, 50 % sont exploitables, soit environ 6 500 Km2. Sur ces 6 500 Km2, actuellement 600 seulement sont exploités (soit 10 %). Un tel bilan montre les possibilités futures des Nouvelles-Hébrides et leur sous-exploitation actuelle.

TABLEAU 1

EXPORTATION ET REVENUS

Pour l'année 1978

	Poids en tonnes	Revenu en F.N.H (100)
Coprah	44 878	11 628 403
Poisson	9 182	9 720 648
Cacao	1 096	1 758 347
Café	22	38 459
Bois brut	3 658	323 871
Bois scié	211	34 270
Manganèse	24 739	610 931
Boeuf	848	1 499 962
Bétail vivant	38	31 700
Coquillages	281	168 395
Légumes	12	1 806
Maïs	15	2 049
Huile Coco	1 788	774 089
TOTAL... ...	87 818	26 818 079

(bureau des statistiques Port-Vila)

III - Economie

L'industrie étant inexistante, l'économie néo-hébridaise repose uniquement sur l'exploitation de ses ressources naturelles et plus particulièrement sur son agriculture.

A la lecture du tableau I, on s'aperçoit que les principales sources de revenus sont la pêche, le coprah, l'élevage, le cacao.

Les Hébrides sont donc une nation uniquement agricole et leur agriculture fait travailler environ 80 % de la population active (soit 45 % de la population locale) dans les secteurs suivants :

- l'agriculture de subsistance : il s'agit des jardins où les Néo-Hébridais cultivent tarots, ignames, bananes pour leur consommation personnelle.

- l'agriculture commercialisée de village : il s'agit de plantations de cocotiers et de cacaoyers gérées par le village et lui assurant des revenus.

- les plantations : le secteur le plus productif géré par des Européens et employant une importante main-d'oeuvre mélanésienne pour la fabrication du coprah et le travail du bétail.

CONCLUSION

Les Hébrides apparaissent comme un pays neuf aux futures possibilités agricoles importantes (notamment en élevage) du fait de conditions climatologiques et pédologiques idéales, associées à une sous-exploitation importante du sol.

CHAPITRE II

L'ELEVAGE AUX NOUVELLES-HEBRIDES

=-=-=-=

I - HISTORIQUE

Ce furent les missions chrétiennes qui, les premières, importèrent du bétail aux Nouvelles-Hébrides, notamment des jersiaises pour leur consommation personnelle de lait. Puis, pour nourrir la main-d'oeuvre, les premiers colons anglais et français importèrent du Durham. Plus tard, ce fut au tour des races Limousine, Hereford, Red polled, Illawara Shorthorn d'être importées. Lors de l'année 1950, craignant l'introduction de tiques pathogènes (Boophilus microplus notamment) les planteurs introduisent un grand nombre de zébus Bahman, race soi-disant plus résistante à ces Ixodes pathogènes.

Le danger étant écarté, l'agressivité, le manque de conformation, les maigres performances de cette race vont peu à peu la faire régresser.

Les éleveurs, faisant fi des lois zootzchniques, mélangent toutes ces races au hasard des ventes et échanges. Le résultat, vers les années 1950-1960, est un cheptel des plus hétérogènes que l'on appelle bétail local ou "buluk" par opposition au pur sang importé.

En 1963, certains éleveurs, soutenus par un Service de l'élevage récemment créé, s'orientent vers une standardisation de leur troupeau. En effet, devant les perspectives de marchés extérieurs (Nouvelle-Calédonie, Japon) il paraissait indispensable d'obtenir une qualité uniforme et régulière. Les éleveurs se tournent donc vers les races Shorthorn et Australian Illawara Shorthorn, prédominantes dans leur cheptel.

Après six ans d'efforts, on note une uniformisation notable des troupeaux, surtout ceux infusés de sang Illawara Shorthorn. Faisant suite à ce résultat, est envisagée l'absorption de cette souche convenable par une race à haute productivité comme le Charolais ou le Limousin.

Ainsi, en 1966 est entreprise la première introduction de Charolais pour l'Ecole d'agriculture de Tagabé.

L'expérience est renouvelée en 1971, où l'on importe de France 162 vaches et 7 taureaux de race Charolaise, 38 vaches et 3 taureaux de race Limousine.

Ces importations massives avaient pour buts principaux :

. la multiplication d'un noyau de Charolais reproducteur dans des stations spécialisées (C.E.P. sur Efaté, I.R.H.O. sur Santo)

. l'absorption du bétail local par la race Charolaise ou Limousine, ce croisement d'absorption ou de substitution consistant à croiser une vache locale avec un Charolais pur sang ainsi que sa descendance femelle jusqu'à la cinquième génération (les mâles étant castrés). A partir de la cinquième génération, les vaches seront dénommées pures par croisement (15/16 de sang Charolais ou Limousin).

Dans certaines plantations (Russet - S.F.N.H.) où ce croisement d'absorption a été mis en oeuvre, rapidement, on note une nette amélioration du cheptel et du poids-carcasse par animal abattu. Cependant, il faut attendre encore trois ou quatre ans avant que les résultats soient complets (l'absorption totale demande 13 à 14 ans).

Mais, d'ores et déjà, le bilan s'avère positif pour ceux qui l'ont pratiqué et d'autant plus qu'ils ont le plus souvent tenté d'améliorer les pâturages.

II - LE MILIEU

La plupart des facteurs qui le composent sont favorables au développement de l'élevage :

- Climatologie : climat chaud et humide (cf présentation de l'Archipel des Nouvelles-Hébrides)

- Pédologie : un grand pourcentage de sols riches (cf présentation de l'archipel)

- Pathologie : Les Nouvelles-Hébrides ont une pathologie particulièrement pauvre du fait de leur isolement insulaire.

On dénombre très peu de maladies infectieuses ou parasitaires.

. maladies infectieuses : l'insularité des Nouvelles-Hébrides lui a permis d'être à l'écart des grandes épizooties de fièvre aphteuse, de péripneumonie, de charbon.

Cependant, la mission F.A.O., lors des tests sérologiques, a mis en évidence des anticorps de maladie des muqueuses, de rhinotrachéite infectieuse, de leptospirose, de salmonellose, de brucellose, de rickettiose.

Mais les seules maladies contagieuses cliniques observées ont été :

. la brucellose dans trois plantations :

S.F.N.H. (Santo et Efate) - Simonsen (Santo)

. la tuberculose dans six foyers localisés à Santo en milieu indigène. Elle va de pair avec une tuberculose humaine importante dans ces zones de l'archipel.

. une rickettsiose oculaire a été introduite il y a une dizaine d'années et semble s'installer à l'état endémique. Elle sévit sans grande gravité sur quelques bovins et chevaux.

Cette contamination extérieure montre bien la vulnérabilité du cheptel néo-hébridais et fait déplorer l'absence de station de quarantaine. Cependant, une législation sur les importations, très stricte, essaie de pallier cette carence.

De plus, la F.A.O. a organisé, depuis cinq ans, un plan d'éradication de la brucellose. Le pourcentage de vaches positives étant assez bas (5 %), l'éradication complète semble illusoire, d'autant plus qu'un nombre important de bétail sauvage représente un réservoir de brucella quasi inexpugnable. Le Service Vétérinaire s'emploie donc à tester régulièrement les élevages afin de maintenir le taux de vaches sérologiquement positives le plus bas possible.

. Maladies parasitaires

Indemnes d'Ixodes du genre Boophilus, si pathogène en Nouvelle-calédonie, les Hébrides en possèdent par contre un, du genre Hémaphysalis, mais qui est peu pathogène.

Depuis l'installation d'un vétérinaire et d'un service d'HIDAOA, de nombreuses strongyloses gastro-intestinales ont été signalées.

Récemment, sur les Charolais importés de France, abattus pour réforme, ont été trouvées des douves genre Fasciola hepatica. Il semble que, depuis dix ans, la larve n'ait pas trouvé l'hôte ou les conditions de milieu adéquates car on ne déplore aucun cas de fasciolose sur le bétail local de la même exploitation. Mais, là encore, cela souligne la fragilité d'un cheptel si vierge et les précautions draconniennes à prendre pour le préserver.

En effet, pour les Hébrides, un label de pays indemne de maladies peut être un atout supplémentaire pour promouvoir son élevage.

- Les pâturages

Grâce au climat, la pousse de l'herbe est constante et importante toute l'année. C'est pour cette raison que les bovins furent d'abord utilisés comme "tondeuse" afin de faciliter la récolte des noix de coco. Mais la surcharge nécessaire à une bonne tonte appauvrissait le sol, donc le rendement en noix de coco.

De plus, l'élevage se développant, il fallut trouver d'autres pâturages.

On distingue aux Hébrides, 3 sortes de pâturages :

- les prairies sous cocoteraies,
- les prairies de savane ou "white grass"
- les prairies artificielles récemment conquises sur la brousse.

. Les pâturages sous cocoteraies. Ils représentent une grande partie des prairies. Sur les 80 000 Hectares de cocoteraies, 30 000 servent de pâturage. Cependant, l'élevage sous cocoteraies a nettement évolué et l'on assiste à une régénération de ces prairies par l'introduction de légumineuses (pour maintenir la fertilité du sol).

. Les prairies de savane. Elles se trouvent en zone sèche, c'est à dire sur les côtes sous le vent. Elles s'étendent sur plusieurs milliers d'hectares. Elles sont composées de plantes locales (white grass) peu productives mais appétentes pour le bétail. Ces grandes étendues servent de parcours au bétail indigène.

. Les prairies conquises sur la brousse. La recherche de nouveaux pâturages a poussé certains colons à entamer un "débroussage"des plateaux. Après le passage d'un gros bulldozer (1 ha/8 heures), on sème des graminées (buffalograss, signal grass, green panic) à pouvoir colonisateur important ainsi que des légumineuses (siratro, glycine) pour maintenir la fertilité du sol.

De tels pâturages, bien menés (c'est à dire avec une rotation efficace) peuvent supporter plus de cinq têtes à l'hectare soit trois à quatre têtes de plus que l'élevage sous cocoteraies.

TABLEAU 2

ENQUETE AGRICOLE 1971

Cheptel bovin (nombre de têtes)

	Elevages mélanésiens	Elevages européens	% du total	Total	Distribution
Santo Aoré	2 059	40 221	95	42 280	50,6 %
Malo	486	2 991	86	3 477	4,2 %
Mallicolo	780	4 531	85	5 311	6,4 %
Vaté	674	19 296	97	19 970	23,9 %
Pentecôte	2 140	1 190	36	3 330	4 %
Epi	298	2 015	87	2 313	2,8 %
Tanna	858	703	45	1 561	1,9 %
Aoba	418	671	62	1 089	1,3 %
Tongoa	1 016	-	0	1 016	1,2 %
Maenwo	286	650	69	936	1,1 %
Ambrym	585	186	24	771	0,9 %
Banks	250	263	34	513	0,6 %
Emae	147	350	70	497	0,6 %
Paama	228	-	0	228	0,2 %
Erromango	204	-	0	204	0,2 %
Futuna	32	-	0	32	-
Anatom	27	-	0	27	-
	10 488	73 067	87 %	83 555	

Note : seul recensement officiel effectué par le Ministère de l'Agriculture, il ne représente plus la réalité sur le nombre, mais la reflète assez bien dans les proportions.

III - MODALITES ET PRODUCTION ACTUELLE DE L'ELEVAGE NEO-HEBRIDAIS

1) Modalités

L'élevage néo-hébridais est divisé en deux secteurs bien distincts :

- . l'élevage dit européen
- . l'élevage mélanésien

D'après le tableau du recensement fait en 1971, on peut dégager deux faits dominants :

- les Européens possèdent la presque totalité du cheptel (87 %)
- deux îles concentrent la majeure partie du bétail, Santo (50,6 %) et Efaté (23,9 %) soit 74,5 % du cheptel total.

L'élevage européen

Assuré en majorité par des Français, colons de vieille souche (Russet, de Gaillande, Nicholls, Ohlen, Laurent...) il se présente sous forme de grandes exploitations où l'on pratique le "ranching". La superficie moyenne est le plus souvent de l'ordre de 500 ha. Il est composé pour un tiers de cocoteraies et pour deux tiers de pâturages proprement dits.

L'exploitation est tenue par la famille (père et fils) aidée par une main-d'oeuvre locale abondante.

Parallèlement à cet élevage familial, quelques Sociétés (S.F.N.H., S.I.P., Pacific Crazing) et quelques particuliers (Russet) ont investi, soutenus par des banques, des sommes importantes dans de nouvelles stations d'embouche. Par un débroussage mécanique intense, elles ont atteint 1500 à 2000 ha et portent environ 2000 à 4000 têtes de bétail. Ces stations, tenues par un gérant et chef de travaux commandant de nombreux ouvriers locaux (40 à 50), sont visitées deux fois l'an par un directeur venu de Paris ou de Sydney pour en vérifier la comptabilité et la productivité. Ainsi, la plus importante d'entre elles, la S.F.N.H. (Société Française des Nouvelles-Hébrides) couvre plus de 10 000 ha en trois stations (une à Vaté, deux à Santo).

On note également la création d'unités délevage beaucoup plus petites et plus intensives, spécialisées dans la production de veaux de boucherie. D'une surface de 150 ha de pâturages améliorés, elles portent environ trois cent à quatre cents têtes grâce à une rotation rapide des pâturages. La main-d'oeuvre est limitée à quatre ou cinq indigènes.

L'élevage mélanésien

Longtemps, il n'a concerné que la volaille et les porcs (animal utilisé dans les sacrifices rituels). Depuis quelques années seulement, les Mélanésiens s'intéressent à l'élevage des bovins. Etant avant tout jardiniers, le passage à l'élevage leur pose de nombreux problèmes. Cependant, apparaissent dans les îles différents projets de type coopératif. Le village désigne un des leurs comme responsable de la ferme et les habitants fournissent la main-d'oeuvre. Le plus souvent, le cheptel atteint deux cent cinquante têtes. Cependant, l'ignorance des principales techniques d'élevage (surveillance, tri, castration, entretien des prairies) fait que l'élevage indigène n'a pas atteint la productivité de l'élevage européen.

2) Evolution du cheptel néo-hébridais

	1968	1971	1979
1er district : îles du centre	20 450	23 796	35 000
2ème district : îles du centre	8 600	9 640	12 000
District du Nord	39 500	48 295	62 000
District du Sud	350	1 824	3 000
TOTAL... ...	68 900	83 555	112 000

Le seul recensement officiel effectué fut celui fait en 1971 par le Service de l'élevage. Les chiffres de 1968 et 1979 ne sont que des estimations du Service de l'élevage. Il cerne la réalité à 5 % près.

Comme nous l'avons déjà souligné au 1), deux districts concentrent la majeure partie du bétail :

- le district Nord, dont la principale île est Santo,
- le premier district des îles du centre, dont l'île principale est Efaté

Nous continuerons donc notre étude uniquement sur ces deux îles car, du fait de l'importance de leur cheptel, elles représentent les deux seuls marchés possibles de la viande aux Nouvelles-Hébrides.

3) Production

Les différents foyers d'élevage répartis dans l'archipel ont une productivité extrêmement variable. Il est difficile de donner un chiffre global car, dans de nombreux cas, il y a sous-exploitation ou sous-production par manque de technicité. On peut estimer en moyenne, qu'un élevage peut produire 16 % de son troupeau en animaux de boucherie (équivalent-boeuf).

Les moyennes de poids-carcasse obtenues à l'abattoir sont les suivantes :

boeuf : + 250 kg
vache : + 200 kg
veau : + 70 kg

La production théorique de viande bovine devrait être :

$$\frac{112\,000 \times 0{,}25 \times 16}{100} = 4\,480 \text{ tonnes}$$

mais ce calcul ne tient pas compte des différences insulaires.

Ainsi, Marty a estimé la production annuelle par U.G.B. (aux Nouvelles-Hébrides, une tête = 0,70 U.G.B.), dans différentes îles :

45 kg/U.G.B./an à Vaté
40 kg/U.G.B./an à Santo
30 kg/U.G.B./an dans les autres îles.

La production annuelle pondérée sera donc :

	Têtes	U.G.B.	Production (en t.)
Vaté	35 000	24 500	1 102
Santo	62 000	43 400	1 376
Autres îles	15 000	10 500	315
TOTAL	112 000		2 793

En 1980, les Nouvelles-Hébrides ont donc un potentiel de production d'environ 2 800 tonnes de viande.

C H A P I T R E III

LE MARCHE NEO-HEBRIDAIS DE LA VIANDE ET SES PERSPECTIVES

-=-=-=-=-

I - LE MARCHE LOCAL

Consommation de viande bovine dans l'Archipel des Nouvelles-Hébrides
(en tonnes)

	Vila	Santo
Viande fraîche vendue en boucherie	650	150
Boîtes de conserves (équivalent carcasse)	115	40
Total consommé	765	190

Relativement peu important ces dix dernières années, le marché local n'a cessé de croître du fait :

. de l'augmentation de la population néo-hébridaise

	1962	1968	1979
Population néo-hébridaise	57 700	76 700	116 000

. de la modification des habitudes alimentaires

Jardinier avant tout, le Mélanésien avait un régime principalement végétarien, à base de tubercules (ignames, tarot) et de fruits (bananes, noix de coco). La viande de porc est réservée aux cérémonies coutumières.

Le contact des Blancs, l'implantation de coopératives dans chaque village, lui ont appris, peu à peu, à consommer de la viande en boîtes (boeuf en gelée, corned-beef).

. de l'arrivée à Santo et Port-Vila d'un grand nombre de fonctionnaires européens (Anglais, Français) gros consommateurs de viande.

. du développement du tourisme par l'implantation de complexes hôteliers, à clientèle principalement australienne, elle aussi, grosse consommatrice de viande bovine.

Le marché local se présente donc sous deux formes :

- un marché dit de brousse, touchant la clientèle indigène consommatrice de boîtes de conserves. Peu important pour le moment, il représente un débouché non négligeable vu l'essor qu'il prend.

- un marché citadin, localisé dans les deux villes principales :

Port-Vila (14 800 habitants)
et Santo (4 944 habitants)

Sa clientèle mixte, à majorité européenne, consomme uniquement de la viande fraîche.

CONCLUSION

Vu ses possibilités de production, le marché de la viande apparaît excédentaire dans les proportions suivantes :

	V A T E	S A N T O
Production	1 102	1 736
Consommation locale	765	190
Excédent	337	1 546

Même si le volume excédentaire apparaît peu important, voire insignifiant sur le plan mondial, l'ouverture de marchés extérieurs reste vitale pour l'élevage néo-hébridais.

II - LES PERSPECTIVES DE MARCHES EXTERIEURS

La viande néo-hébridaise possède deux atouts pour conquérir les marchés extérieurs :

- sa situation géographique
- ses attaches culturelles avec les deux pays de tutelle : la France et l'Angleterre

Situé dans le Pacifique Sud, l'archipel des Nouvelles-Hébrides est voisin de pays fortement déficitaires en viande bovine, tels le Japon, la Malaisie, la Nouvelle Calédonie etc... (cf tableau 5)

TABLEAU 5

IMPORTATIONS de BOEUF et de VEAU dans DIFFERENTS PAYS

	Total des importations x 1000 t	Pourcentage des importations dans les fournitures locales
Japon	23,8	9,4
Malaisie	6,7	29,2
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6,6	79
Nouvelle Calédonie	0,8	21
Singapour	9	90
Tahiti	2	89
Iles Salomon	0,4	70 - 80
Indonésie	0,3 - 0,4	0,1
Fidji	0,3	7,5

Cependant, certains pays se trouvent dans la zone d'influence économique de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, elles aussi productrices de viande bovine. Faisant toutes deux partie du Commonwealth, elles ont tissé des liens économiques priviligiés avec certains de ces pays anglophones tels que la Papouasie - Nouvelle-Guinée, Singapour, les îles Salomon, Fidji. Il semble donc difficile de s'attaquer à de tels marchés qui sont de quasi monopoles.

Mais, les Nouvelles-Hébrides, elles aussi, disposent de liens culturels avec la France et l'Angleterre. De l'Angleterre, il semble qu'il n'y ait rien à attendre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ayant le monopole des importations britanniques. Par contre, la France, par le biais de ses Territoires d'Outre-Mer (T.O.M.) du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française) peut offrir des perspectives de marché intéressantes.

. Pour les autres pays, libres de toute influence (Japon, Indonésie, Malaisie) le marché reste ouvert en concurrence avec l'Australie. Tous ces pays cherchent à réduire le volume de leurs importations en viande en essayant de développer leur élevage, mais chez certains, le taux de croissance de l'élevage est inférieur au taux de croissance de la consommation, d'où un déficit grandissant (cf tableau 6).

TABLEAU 6

TENDANCES DE CROISSANCE RELATIVE DANS LE TOTAL
DES FOURNITURES DE VIANDE BOVINE
(pourcentage annuel)

	Production	Importations	Consommation
Japon	+ 6,2	+ 15,1	+ 6,8
Malaisie	- 0,7	+ 1,2	- 0,2
Singapour	+ 6,0	- 2,0	+ 6,3
Indonésie	+ 1,3	-	+ 1,3
Fidji	+ 1,5	- 9,2	+ 10,5
Papouasie-Nouvelle-Guinée	+ 18,8	+ 3,2	+ 5,6
Tahiti	- 2,6	- 7,2	- 6,8
Iles Salomon	+ 10	+ 14	+ 13,3
Nouvelle Calédonie	+ 0,7	+ 2,6	+ 6,7

Le Japon, les îles Salomon, la Nouvelle-Calédonie seront certainement déficitaires pendant très longtemps ce qui implique un marché durable. Par contre, les Fidji, l'Indonésie, la Malaisie, même si elles n'ont pas encore réalisé leur auto-suffisance, s'en rapprochent et représentent un marché moins prometteur.

La Polynésie française, quant à elle, est un cas particulier, étant le seul pays à présenter une chute de la consommation. Cette chute est en rapport avec une diminution de la population française expatriée à cause de la diminution des essais nucléaires français.

L'étude des plans gouvernementaux donne également quelques indications sur l'expansion probable de la production locale. Ainsi :

. l'Indonésie, les Fidji, la Malaisie cherchent, non seulement, à se suffire mais à exporter.

. la Papouasie et les îles Salomon se sont fixées comme but, l'autarcie.

. le Japon, Tahiti, Singapour, la Nouvelle-Calédonie n'ont pas d'objectifs bien définis.

Il ressort donc de cette étude que :

- l'Indonésie et les îles Fidji se suffisent presqu'à elles-mêmes et pourraient même devenir concurrentes (surtout Fidji).

- les îles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Malaisie n'ont pas encore réalisé l'autarcie et représentent un marché à court terme (5 - 10 ans), mais, malheureusement, sous monopole australien.

- le Japon, Tahiti, la Nouvelle-Calédonie, Singapour représentent des marchés beaucoup plus intéressants, vu leur handicap en production de viande bovine.

TABLEAU 7

POLITIQUE COMMERCIALE ET RESTRICTIONS AUX IMPORTATIONS DE VIANDE BOVINE

	Politique commerciale	Taxes		Autres taxes	Total	Autres restrictions
		viande fraîche	conserves			
Japon	restrictive	25 %	25 %	prélèvements variables	+ 45 %	contingentement pouvant être supprimé
Indonésie	très restrictive	40 %	70 %	taxe provisoire	+ 15 %	licence d'importation restrictive
Malaisie	ouverte	libre	20-35 %	surtaxe 4 %	+ 4 à sur C.I.F.	Néant
Singapour	ouverte	libre	libre			Néant
Fidji	ouverte	0,18 $ A/kg libre pour Commonwealth	idem		0-0,18 $ A/kg	Néant
Papouaisie - Nouvelle-Guinée	ouverte	libre	libre	2,5 %	2,5 %	restrictions sanitaires sauf Australie Nouvelle-Zélande
Iles Salomon	ouverte	libre	17,5 % libre pour Commonwealth		0 - 17 %	Néant
Tahiti	ouverte	libre	1 %	5 % + taxes diverses	0 - 10 %	licence mais non restrictive
Nouvelle-Calédonie	relativement ouverte	10 % libre pour CEE	10 %	taxe générale 9 % taxe spéciale 0,5 %	19, 5 %	Néant

Mais,l'accès à un nouveau marché est conditionné par des facteurs autres que le déficit en viande, notamment, les restrictions douanières, les préférences commerciales, les restrictions sanitaires, la qualité du produit.

. Restrictions douanières

En règle générale, tous les pays du Pacifique, à part l'Indonésie et le Japon, pratiquent une politique commerciale relativement libre ne percevant que des taxes minimes et opérant rarement un système de licence d'importation. On doit cependant s'attendre à ce que certains marchés, actuellement en voie de développement, élèvent, le moment voulu, des barrières tarifaires, afin de protéger leur industrie naissante. Ainsi, l'Indonésie presque auto-suffisante en viande bovine, limite ses importations par des taxes énormes (cf tableau 7) et un système très strict de licences. Le Japon, quant à lui, malgré un droit de 25 % et des taxes variables, n'empêche pas les importations vu les prix élevés pratiqués sur le marché intérieur.

. Restrictions sanitaires

En ce qui concerne les règlements sanitaires à l'importation, ils ne représentent pas un obstacle insumontable pour les Nouvelles-Hébrides, qui jouissent d'un label de "pays sain". Ces règlements cachent des préférences commerciales entre Etats plutôt qu'un besoin de protection sanitaire. Ainsi, la Papouasie - Nouvelle-Guinée, ancienne colonie australienne n'accepte que de la viande australienne ou néo-zélandaise.

. Pour la qualité

Seules, l'industrie touristique ou une forte population d'expatriés peuvent constituer un élément majeur pour cette exigence. C'est,notamment, le cas des îles Fidji, de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie qui réclament pour leurs importations des viandes de qualité.

CONCLUSION

A la lumière de cette brève étude, trois pays apparaissent offrir des perspectives de marché intéressantes : le Japon, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française.

CHAPITRE IV

L'INDUSTRIE DE LA TRANSFORMATION DES VIANDES AUX NOUVELLES-HEBRIDES

-=-=-=-=-

I - HISTORIQUE

Dans les premiers temps, la viande n'étant consommée que localement, les abattages étaient des plus rudimentaires. La bête, abattue en pleine prairie, suspendue sur l'arbre le plus proche, était éviscérée puis dépecée. Découpée en quatre quartiers, elle rejoignait la plantation dans un camion couvert de feuilles de bananier. Ayant eu l'occasion d'assister à de telles tueries dans l'île de Tanna, nous avons pu constater l'extrême précarité des conditions d'hygiène.

Puis, l'administration française, désirant développer l'élevage familial, favorise l'installation de boucheries de brousse. La viande des animaux toujours abattus de la même manière, est stockée et vendue dans un endroit réfrigéré et muni de moustiquaires.

En élevage européen, la perspective d'ouverture du marché calédonien pousse le Service de l'élevage à améliorer les conditions d'abattage. Les éleveurs désirant voir leur viande estampillée, donc exportable en Nouvelle-Calédonie, doivent satisfaire à certaines conditions d'abattage : c'est l'époque des abattoirs de brousse (Cf dessin).

Ces abattoirs comprennent :

. un parc d'attente pour rentrer le bétail la veille de l'abattage,
. une coulisse menant à l'abattoir proprement dit,

. l'abattoir proprement dit, construit comme suit :

- une chape en béton, inclinée, comme sol.
- un ou deux palans pour suspendre les bêtes abattues.
- des crochets pour suspendre les viscères en vue de l'inspection.
- un réservoir d'eau muni d'un robinet et d'un tuyau.
- une salle d'entreposage munie de moustiquaires.

Chaque plantation, munie d'un tel abattoir, établissait un calendrier d'abattage soumis au Service de l'élevage afin que le Vétérinaire-inspecteur puisse s'organiser. L'animal, tué tôt le matin (5 - 6 heures) était dépecé, éviscéré et stocké dans l'entrepôt à l'abri des mouches. La carcasse et les viscères étaient inspectés avant le chargement dans le camion frigorifique de la Société exportatrice (S.A.E.F.) puis transportés dans la salle de ressuyage de cette dernière. Bien que notablement améliorées, les conditions hygiéniques étaient encore insuffisantes. En effet, si certains planteurs avaient compris la nécessité de telles mesures et avaient investi en conséquence, d'autres, par souci d'économie et manque de dynamisme, continuaient à abattre malproprement. Il en résultait une hétérogénéité dans la qualité des carcasses, entraînant de nombreuses plaintes de l'O.C.E.F., importateur calédonien.

Le développement de l'élevage, la perspective de nouveaux marchés plus stricts sanitairement, l'augmentation de la population expatriée et touristique nécessitaient l'amélioration des conditions d'hygiène donc l'installation d'un abattoir dans les deux pôles économiques de l'Archipel, en rapport avec leur vocation respective :

- consommation locale et petite exportation pour Port-Vila,
- exportation pour l'autre.

Abattage de brousse à Santo

II - L'INDUSTRIE DE LA VIANDE A SANTO

Elle comporte :

- un abattoir de classe internationale
- deux conserveries
- deux boucheries
- un atelier de préparation de viande hachée, salée.

1) L'abattoir de Santo

a) Historique

Le lancement de l'abattoir de Santo eut pour cause déterminante la baisse des prix mondiaux de la viande en mars 1974.

La Nouvelle-Calédonie, seul débouché de la viande néo-hébridaise, jusqu'alors, préféra se tourner vers l'Australie avec laquelle elle avait des liaisons aériennes fréquentes et dont le prix de la viande était plus bas. De plus, l'augmentation de la production calédonienne et la limitation des importations aux seules viandes réfrigérées forcèrent les éleveurs à prospecter d'autres marchés : les U.S.A., le Japon, Tahiti, la C.E.E. étaient les seuls possibles parce qu'en liaison directe par mer avec les Nouvelles-Hébrides. Mais ces pays, sanitairement beaucoup plus stricts que la Nouvelle-Calédonie, n'accepteraient jamais, comme cette dernière, de la viande abattue en abattoir de brousse. Sous peine d'asphyxie, par manque de débouchés, les éleveurs décidèrent de construire un abattoir répondant aux normes internationales.

Le 12 novembre 1975, ils créent donc, à cet effet, une Société anonyme : La Société des abattoirs de Santo et des Iles (S.A.S.I.).

Le capital initial était de 40 000 000 F.N.H. répartis ainsi :

. Société française des Nouvelles Hébrides (S.F.N.H.)	14 890 000 FNH
. Société des coopératives autochtones françaises (S.C.A.F.)	8 000 000 FNH
. Caisse centrale de coopération économique	6 000 000 FNH
. 110 actionnaires (planteurs, commerçants, entrepreneurs de Santo)	11 110 000 FNH
AU TOTAL :	40 000 000 FNH

(N.B. - Indirectement, cet abattoir était celui du gouvernement français, vu que les trois organismes majoritaires (S.F.N.H., S.C.A.F., caisse centrale) sont des organismes où l'Etat français est majoritaire.

L'étude de cet abattoir fut longue et coûteuse car, plusieurs projets se révélant trop onéreux, en regard des moyens de financement, durent être abandonnés les uns après les autres.

Les promoteurs se heurtaient à un problème de taille : construire un abattoir de classe internationale sophistiqué et cher pour traiter une production limitée à peine à 2 000 t (en fait 1 500 tonnes). Lors de voyages d'étude en Australie, ils visitèrent de tels abattoirs dont les capacités de production n'étaient jamais inférieures à 5 000 tonnes voire 10 000 tonnes. Le problème résidait dans le coût du secteur non productif (sanitaire) qui reste sensiblement le même pour 1 500 tonnes ou 10 000 tonnes.

Mais, un tel abattoir représentait la seule chance pour développer l'économie de Santo et encourager l'élevage dans cette partie de l'Archipel.

Le coût étant élevé (77 000 000 F.N.H. environ), le capital de la S.A.S.I. (40 000 000 F.N.H.) était insuffisant. Un groupe d'hommes d'affaires calédoniens proposa donc un apport de capitaux (14 000 000 F.N.H.) à la S.A.S.I., en échange de la gérance de l'abattoir.

La S.A.S.I. se décomposait donc comme suit :

. gouvernement français	S.F.N.H.	27,54 %	
	C.C.C.E.	11,11 %	53,45 %
	S.C.A.F.	14,81 %	
. hommes d'affaires calédoniens			
	M. RAVEL	10,37 %	
	M. BEZE	7,77 %	25,91 %
	M. GUESDON	7.77 %	
. divers petit actionnaires		20,63 %	20,63 %

Abattoir de Luzanville

ile de Santo - Nouvelles-Hébrides

agréé C.E.E.

Saignée et dépouille

Eviscération

Conçu par une Société australienne spécialisée (P. J Lee Associates P.T.Y.L.T.D.) et réalisé par un groupe d'entreprises locales (SELB - Socométra), l'abattoir commencé le 14 Septembre 1977 fut achevé le 28 Juillet 1978.

Le coût final fut :

6 760 000 F.N.H.	de frais d'étude
+ 70 340 000 F.N.H.	de construction
soit 77 100 000 F.N.H.	

financés comme suit :

Capital	54 000 000 F.N.H.
Emprunt au syndicat agricole et pastoral	2 000 000 F.N.H.
Caisse centrale de coopération économique	16 000 000 F.N.H.
Produit financier du placement du capital	5 100 000 F.N.H.
	77 100 000 F.N.H.

b) Aspect technique

Agréé par la C.E.E. en Janvier 1979, sous la rubrique 011-NH et 0101-NH pour l'atelier de découpe, l'abattoir est également doté d'une conserverie.

1° l'abattoir comprend :

. la stabulation munie d'une rampe de déchargement. Elle peut accueillir une cinquantaine de bovins soit environ une journée normale d'abattage. Elle est munie de deux entrées vers l'abattoir : une pour l'abattoir sanitaire, l'autre pour la salle d'abattage. Juste avant cette dernière, est placée une bascule pour la mesure du poids vif.

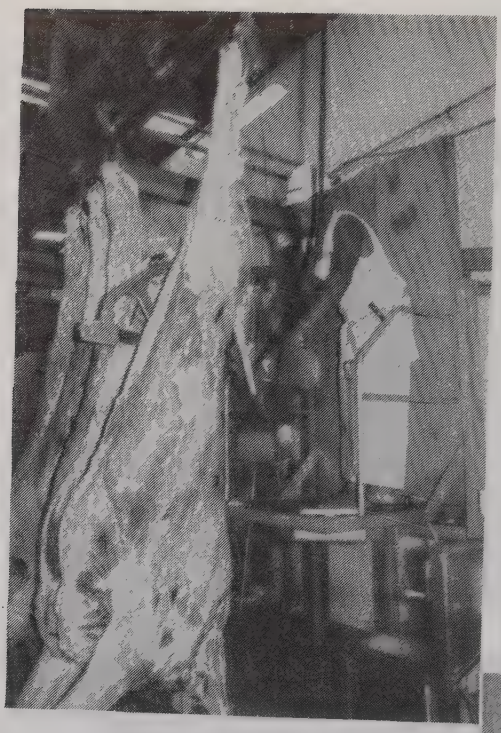

Fente de la carcasse

Inspection sanitaire

. la salle d'abattage munie de rails. Elle est basée sur le principe de marche en avant sans croisement des circuits. L'inspection sanitaire se fait en fin de travail.

Les différents postes sont répartis comme suit :

- poste d'affalage : l'animal est abattu à l'aide d'un matador
- poste de saignée
- poste de dépouille du dos
- poste de fente du quasi et de dépouille des flancs et des cuisses
- poste d'éviscération : en face de ce poste, une goulotte en inox conduit les viscères directement à la boyauderie
- poste de fente, muni d'un élévateur pour le préposé à la fente.

Chacun de ces postes est muni d'un lavabo avec eau chaude et eau froide ainsi que d'un stérilisateur à instruments.

Adjacents à la salle d'abattage, se trouvent les vestiaires du personnel avec douches et toilettes. Chaque matin, le personnel est tenu de prendre une douche et de changer de vêtements de travail.

. le poste d'inspection sanitaire se situe à l'éviscération pour les abats et après la fente pour les carcasses. L'inspection est réalisée par un docteur vétérinaire (le plus souvent volontaire à l'aide technique) assisté d'un inspecteur des viandes, Mélanésien formé en Australie.

. la salle de ressuage d'un volume de 178 m3 permet le ressuage de 60 à 70 carcasses de 200 à 250 kg soit 17 à 17,5 tonnes de viande à -2° C

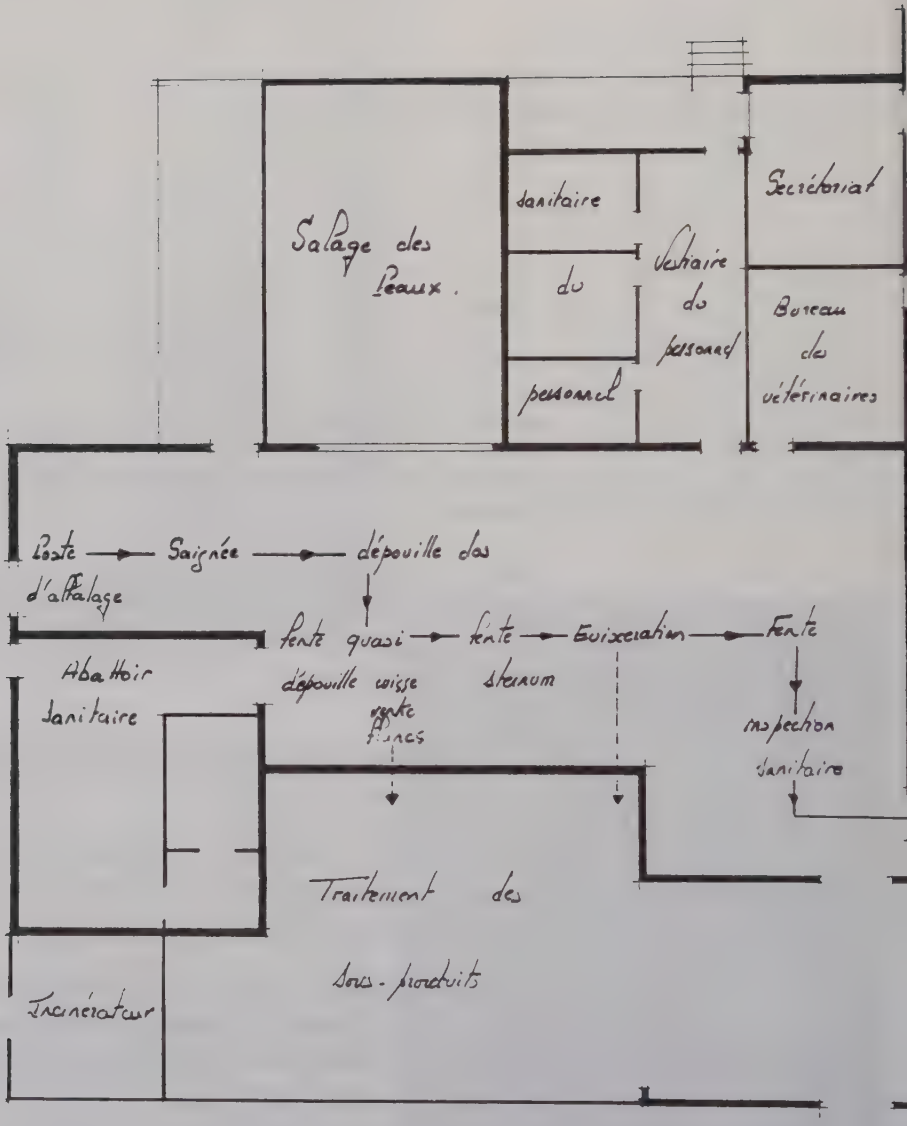

Plan de l'abattoir de Luganville - Ile de Santo
Nelles Hebrides

Tunnel de congélation
Locaux techniques
Stockage
Reformage
Vestiaire
Sanitaire
Sanitaire
Salle d'emballage.
Salle de découpe.
Conserverie
Salle de Ressuage
Salle de Stockage
Salle des machines

. la salle de stockage d'un volume de 231 m3 permet le stockage de 90 carcasses à -2° C. Elle communique avec la conserverie et la salle de découpe.

. la salle de découpe peut occuper vingt personnes ; sa capacité de désossage est de 26 carcasses par jour soit 5 250 kg par jour.

. la salle d'emballage jouxtant le tunnel de congélation, l'emballage se fait en cartons de 30 kilos. La production journalière est de 80 - 90 cartons.

. le tunnel de congélation La durée de congélation est de quarante huit heures. La température est de -32° à -40° et la viande sort à -18° -20° C à coeur.

Sa capacité est de 180 cartons par jour soit 2 jours de désossage. Une fois congelée, la viande est acheminée au port dans une chambre froide où elle attend d'être embarquée.

2° la conserverie

Jouxtant la salle de stockage, elle communique avec celle-ci. La Société fermière (S.E.V.N.H.) s'est fixé comme objectif une production annuelle de 1 200 000 boîtes de 340 grammes, soit environ 5 000 boîtes par jour (si l'on compte 20 jours ouvrables par mois). Une telle production nécessite l'utilisation de 3 000 à 3 500 kg carcasse de viande par jour (soit environ la moitié de la production journalière).

Du point de vue technique, la conserverie comprend :

. un poste de cuisson : manutention et cuisson durent environ deux heures et il y a environ six cuissons par jour pour cuire les 3 500 kg soit environ 600 kg par cuisson.

La marmite a un volume de 1 000 litres (600 kg de viande plus l'eau), une plus petite sert d'appoint pour cuire la gelée (200 litres environ).

. un poste de hachage, muni d'un hachoir capable de hacher 250 kg par heure.

. un stérilisateur ; l'autoclave permet de traiter 1 250 boîtes par opération de 2 h 30. Les boîtes sont portées à 115° C pendant 120 minutes.

. une chaîne de reformage, composée :

- d'une machine à reformer le corps des boîtes
- d'une sertisseuse
- d'une marqueuse

La production est de 5 000 à 6 000 boîtes par jour.

3° Traitement des sous-produits

L'atelier de traitement des sous-produits n'est accessible que de l'extérieur et communique avec l'abattoir uniquement par une goulotte en inox.

Les méthodes de traitement sont les suivantes :

. le sang est traité seul dans le cuiseur, stérilisé puis déshydraté (jusqu'à 10 % d'humidité),

. les os sont broyés avant traitement par un concasseur d'une capacité de 4 tonnes/heure,

. les graisses sont traitées ensemble dans le cuiseur. Le résidu s'écoule dans un percolateur placé devant le cuiseur. Le surplus des huiles (10-15 %) sera retiré par centrifugation. Après les cuissons, le mélange est essoré puis transformé en farine dans un broyeur et mis en sacs de 50 kg à raison de 0,9 t à 1 t/heure.

Bien que tout ce matériel soit en état de fonctionner, la S.E.V.N.H. ne l'utilise pas, faute de marchés. Tous les sous-produits sont donc donnés aux éleveurs locaux de porcs.

4° Installations annexes

Elles comprennent :

. un incinérateur jouxtant l'abattoir sanitaire et pouvant traiter 40 à 45 kg de déchets organiques par heure, soit une carcasse de 250 kg en huit heures.

. une station d'épuration traitant 5 m3/heure.

c) la gestion de l'abattoir

1° une seule solution pour la S.A.S.I. : l'affermage

A la réception de l'abattoir, deux solutions se présentaient à la S.A.S.I. :

- la gestion directe
- l'affermage à des tiers

La majorité des actionnaires, étant des éleveurs incompétents en matière de marché international de la viande, n'était pas tentée par une gestion directe.

La solution de l'affermage leur parut logique au moment (Janvier - Février 1977) où une deuxième tentative de projet venait de s'écrouler faute de financement suffisant. Des hommes d'affaires calédoniens (Messieurs BEZE, GUESDON, RAVEL) proposèrent donc d'augmenter le capital (14 000 000 F.N.H.) et de constituer une Société affermante : la S.E.V.N.H. (Société d'Exploitation des Viandes des Nouvelles-Hébrides) au capital de 10 000 000 F.N.H.

Dans la convention d'affermage, la S.E.V.N.H. s'engageait à payer la viande au poids vif sur les cours australiens et indexés sur la parité du dollar australien. Ce prix d'achat était revisable tous les six mois.

Le fermage se décomposait en trois parties :

. remboursement des emprunts en intérêts et capital

. amortissement des installations à des taux normaux

. rémunération du capital à 10 %

Mais, devant les difficultés du classement au poids vif, les fluctuations de la parité du dollar australien et du prix de la viande, la S.A.S.I. demanda une révision des prix d'achat. Dorénavant, le prix fixé est la moyenne des cours pratiqués à Melbourne, Sydney, Brisbane, Adélaïde. La parité du dollar est la parité moyenne achat-vente du mois précédent.

2° buts et problèmes de la S.E.V.N.H.

L'idée principale des dirigeants de la S.E.V.N.H. était de pénétrer le marché de la C.E.E. par le biais de la Convention de Lomey. En effet, conçue au départ pour des pays africains, la Convention de Lomey permettait à ces pays en voie de développement de faire entrer leur viande sans acquitter les taxes d'entrée très élevées du Marché commun. Cette convention, établie pour une durée limitée, établissait un quota global à ne pas dépasser.

La S.E.V.N.H. essaya donc de profiter d'une telle possibilité de marché. Cependant, l'obtention d'un quota nécessitait l'accord des Neufs. Les Nouvelles-Hébrides obtinrent alors un quota de principe de 1 000 tonnes. La viande néo-hébridaise devenait alors fort compétitive malgré les frais de transport et assurait à la S.E.V.N.H. de substantiels profits. Mais, l'approbation finale du quota nécessitait l'accord unanime d'une commission représentant les Neufs. Or, comme par hasard, la Grande-Bretagne usa de son droit de véto : "La guerre de cent ans n'était pas terminée". Les manoeuvres politiques locales étaient "remontées" jusqu'à Londres : il eut été de mauvais ton aux Nouvelles-Hébrides qu'un abattoir à gestion française réussisse et que celui de Port-Vila, à gestion anglo-saxonne soit en déficit. Une fois de plus les Nouvelles-Hébrides faisaient les frais de la gestion condominiale et de l'antagonisme franco-britannique.

Avant cette décision, la S.E.V.N.H. ayant reçu l'accord de principe de 1 000 tonnes, commença ses expéditions vers la France. A l'arrivée au Havre, elle apprit que le quota était refusé. Malgré les pressions du gouvernement français sur la commission, la S.E.V.N.H. devait soit payer les taxes ou rapatrier la viande.

Elle décida donc de l'envoyer aux Antilles qui pratiquaient un abaissement des taxes de 20 % pour les pays rattachés à la France. Cette solution n'était qu'un pis aller : cette viande fut vendue sans bénéfice, du fait des frais de stockage importants et d'un prix de vente peu intéressant. En effet, la France, en vertu d'accords internationaux, avait autorisé l'importation aux Antilles d'un certain quota (gatt) de viande d'Amérique du Sud (Colombie, Agentine) rendant donc la viande néo-hébridaise peu compétitive. Les problèmes de la S.E.V.N.H. commençaient.

3° bilan d'activité

Ouvert le 1er Août 1978, après une période de formation du personnel mélanésien, l'abattoir fermera provisoirement ses portes le 6 Février 1979. Durant ces six mois d'activité, 4 455 bêtes auront été abattues produisant 328 986 kg de viande congelée et 24 209 kg d'abats congelés. La conserverie, elle, aura produit 300 863 boîtes. Si l'on extrapole à un an d'activité, 9 000 bêtes auraient été tuées et 700 tonnes de viande auraient été congelées. On constate donc que l'abattoir est loin de son seuil minimal garanti par la convention d'affermage (12 000 bêtes/an).

La cause de la fermeture est simple : la viande bloquée au Havre n'a pas eu d'acheteurs, la S.E.V.N.H. se trouve donc dans l'impossibilité de payer ses fournisseurs et, pour diminuer ses frais, ferme l'abattoir en attendant de vendre la viande bloquée. Pendant un an, la S.E.V.N.H., croyant décrocher le quota, fermera et ouvrira successivement trois fois afin de ne pas perdre l'affermage.

2) La South Pacific Fishing Compagny (S.P.F.C.)

Installée à Santo (Pallicolo) depuis vingt ans, la S.P.F.C. appartenant au groupe Mitsui Japon, exploite les eaux mélanésiennes (Nouvelles-Hébrides, îles Salomon) pour la pêche au thon.

En 1973-1974, le prix du thon augmentant considérablement, le groupe Mitsui porte sa flotte de thoniers à 90 unités et double ses installations frigorifiques à Santo. Depuis la crise énergétique, le prix du gaz oil augmentant, le groupe est obligé de réduire sa flotille, petit à petit, jusqu'à vingt-deux bateaux en 1979.

La S.P.F.C. voulant rentabiliser ses entrepôts frigorifiques, décide de créer un département viande en Août 1977.

La production de la S.P.F.C. consiste uniquement en viande hachée congelée ou salée. Les abattages se font en brousse et les carcasses sont transportées en camion frigorifique jusqu'à l'atelier de découpe de Pallicolo.

Désirant, au départ, tuer autant de boeufs extra que de vaches de réforme, les Japonais se trouvèrent en concurrence directe avec l'abattoir. Devant les prix d'achat de l'abattoir (+ 25 %), ils durent se rabattre sur les vaches de réforme des plantations. Leur production journalière étant de 20 têtes par jour pour des carcasses de 150 kg, la production annuelle est de l'ordre de 600 tonnes environ. Ainsi, de mars 1978 à mars 1979, ils ont produit 400 tonnes de carcasse pour 180 tonnes de viande hachée exportée. Leur besoin serait donc d'environ 500 tonnes par an.

Depuis l'instauration, en Juin 1980, du monopole d'abattage (refusé par la S.E.V.N.H.) la S.P.F.C. reçoit une dérogation mensuelle d'abattage de brousse de la part du Service vétérinaire. Cette mesure, uniquement provisoire, sert à débloquer la situation des éleveurs de Santo. En effet, la S.E.V.N.H. étant épisodiquement fermée, ils peuvent écouler une petite partie de leur production en attendant un changement de gestion de l'abattoir. En effet, il apparaît comme certain que si la S.E.V.N.H. fermait ses portes et que la S.A.S.I. en reprenait la gestion, la S.P.F.C. devrait se plier au monopole d'abattage et abattre ses animaux à l'abattoir, décison salutaire, vu les conditions d'abattage déplorables de la S.P.F.C.

3) La conserverie Omnium

La conserverie Omnium est une petite conserverie locale employant quinze Mélanésiens et travaillant uniquement avec les éleveurs indigènes (tribus de Matentas, Port-Olry). Elle tue environ 800 bêtes par an et produit 80 tonnes de boeuf en boîtes dont 26 tonnes sont exportées à Nouméa et 54 tonnes consommées sur le marché local.

Comme à la S.P.F.C., pour éviter sa fermeture, la Service vétérinaire lui octroie une dérogation d'abattage en brousse. En effet, travaillant uniquement en milieu mélanésien, cette conserverie est un facteur de développement pour l'élevage indigène.

Si le passage par l'abattoir était obligatoire, le prix d'achat à l'éleveur augmenterait de 25 pour cent. L'augmentation des prix entraînerait la perte du marché. De plus, l'état des routes ne permettant pas au camion de l'abattoir de joindre ces plantations indigènes, un tel débouché permet de désenclaver économiquement ces zones de l'île.

4) Les boucheries de Santo

Sur la place de Luganville, il existe deux boucheries dignes de ce nom situées dans les deux grands magasins de la ville : Burn's Philip et le Comptoir Français des Nouvelles-Hébrides (C.F.N.H.). Elles commercialisent environ 200 tonnes de carcasses par an. Elles s'approvisionnent à 80 % dans les élevages indigènes et à 20 % chez les planteurs.

Là encore, le monopole d'abattage n'est pas entré en vigueur afin de laisser un débouché aux éleveurs mélanésiens trop éloignés de l'abattoir.

5) Les problèmes du marché de la viande à Santo

Le problème fondamental du marché de Santo repose sur une conception différente de l'abattoir.

Pour le gouvernement, cet abattoir doit, non seulement servir à l'exportation, mais aussi, au marché intérieur en augmentant la qualité sanitaire de la viande.

Voyant le pays doté de deux abattoirs, il instaure en juin 1980, le monopole d'abattage sur les zones urbaines de Luganville et Port-Vila.

Mais, la S.E.V.N.H. refuse ce monopole en pratiquant des taxes d'abattage prohibitives. En fait, la S.E.V.N.H. voudrait le monopole achat-vente sur la place de Santo. Mais, l'application de ces taxes (30 F.N.H./kilo) provoquerait, du fait de la hausse des prix au kilo :

- la fermeture de la S.P.F.C.
- la fermeture de la conserverie Omnium
- une hausse de 100 % chez le détaillant

Le gouvernement décida donc d'accorder des dérogations d'abattage mensuelles afin de sauvegarder ces deux entreprises (facteurs du développement de l'élevage mélanésien) et d'attendre la faillite de la S.E.V.N.H. pour traiter directement avec la S.A.S.I., prête à user raisonnablement de ce monopole.

Dès le départ, les relations entre la S.A.S.I. et la S.E.V.N.H. connurent des difficultés. Les reproches de la S.A.S.I. étaient les suivants :

. paiement difficile des fermages, le plus souvent sous requête d'huissier

. classification du bétail peu rigoureuse. Au départ, basé sur le poids vif, le classement s'avéra ne satisfaire personne et être une source de conflit. A la demande de la S.A.S.I., la convention fut modifiée, le classement se fit sur le poids carcasse et l'âge de l'animal.

. gestion peu rigoureuse. Lors de la parution des comptes d'exploitation, la S.A.S.I. releva dans la comptabilité des frais de représentation et de déplacement considérables (achats de véhicules pour la direction, séjours prolongés à l'hôtel pour toute la famille etc...)

. politique commerciale trop axée sur le Marché commun.

De nombreux pays et entreprises, tels le Japon, la Réunion, les Compagnies maritimes avaient contacté la S.E.V.N.H. dès l'ouverture de l'abattoir. Mais, la direction, sûre de son quota européen de 1 000 tonnes négligea de répondre à ces petits marchés capables de soulager une trésorerie défaillante.

A l'heure actuelle, la S.E.V.N.H. connaît donc de graves difficultés financières et la S.A.S.I. attend le non respect de la convention (notamment paiement du fermage) pour rompre celle-ci et reprendre la gestion de l'abattoir à son compte.

III - L'INDUSTRIE DE LA VIANDE A PORT-VILA

Comme nous l'avons souligné dans notre étude sur les possibilités de marché (Chap. 3 - I), l'industrie de la viande à Port-Vila, à l'inverse de celle de Santo, est plutôt tournée vers la consommation intérieure et la petite exportation (Nouvelle-Calédonie). Elle est, de ce fait beaucoup simple.

Elle comprend : . un abattoir
. une conserverie
. quatre boucheries

1) L'abattoir : New Hébrides Abattoir (N.H.A.)

a) historique

Construit pour une Société à capitaux anglo-saxons (Australiens, Néo-Zélandais) il fut mis en service en septembre 1974. N'ayant pas le monopole des abattages, il fonctionnait alors comme un abattoir privé et rentrait en concurrence avec une entreprise à capitaux français : la S.A.E.F.

Cette dernière, possédant de nombreux marchés et tuant dans les abattoirs de brousse, moins coûteux, avait un monopole de fait. Tuant seulement une quinzaine de bêtes par semaine et ne pouvant ainsi rentabiliser ses installations, elle ne tardera pas à faire faillite en laissant un déficit d'exploitation de 32 millions de F.N.H. (soit 2 millions F.F.). Une deuxième Société reprit la gestion de l'abattoir. Cette Société (N.H.A.) au capital de 24 millions de F.N.H. se décomposait de la façon suivante :

. S.C.A.F. (coopératives francophones)	23 %
. FED COP (coopératives anglophones)	12 %
. Actionnaires néo-Hébridais	38 %
. Actionnaires anglo-saxons	27 %

b) aspect technique

L'abattoir proprement dit

Agréé uniquement pour les Nouvelles-Hébrides, il est loin d'avoir les qualités sanitaires de celui de Santo, n'étant, en fait que le prolongement perfectionné d'un abattoir de brousse.

Il comprend :

. un parc d'attente pouvant recevoir 30 à 40 bêtes,

. un couloir muni d'une porte basculante à son extrémité. C'est là que l'animal est tué d'un coup de 22 long rifle en pleine tête,

. un poste de saignée muni de palans et de rails, sans récupération de sang,

. un poste de dépeçage-éviscération,

. un poste de fente.

L'inspection réalisée par l'inspecteur mélanésien des viandes est effectuée à ce stade.

. une salle de ressuage pouvant contenir 40 carcasses. Celle-ci étant insuffisante, la viande n'est stockée que 12 à 24 heures puis acheminée vers la S.A.E.F. où elle achève sa maturation.

Equipement annexe

La N.H.A. est munie d'un broyeur et d'un four produisant une demi-tonne de farine de viande à 28 % de protéines.

Capacité

Pendant un mois d'activité, la N.H.A. tue environ :

. 330 boeufs
. 155 porcs
. 122 veaux

} soit 920 tonnes de viande sur un an

c) Problèmes de la N.H.A.

En dehors du problème financier, qui est de loin le plus important, (32 millions de dettes), la N.H.A. doit faire face à la vétusté des installations, notamment au niveau des chambres froides et des installations annexes.

2) La Société anonyme des entrepôts frigorifiques (S.A.E.F.)

Créée le 2 mai 1962, par un groupe de planteurs néo-hébridais, la S.A.E.F. est une Société au capital de 9,150 millions de F.N.H. Elle se compose d'actionnaires francophones dont les principaux sont les suivants :

. Syndicat agricole et pastoral	42 %
. Compagnie d'électricité Santo	24 %
. S.F.N.H.	13 %
. Divers actionnaires	21 %

Basée uniquement sur la production de conserves, au départ, la S.A.E.F. s'est mise à exporter de la viande fraîche sur la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna.

Elle produit environ 3 000 boîtes par jour utilisant ainsi 345 tonnes de viande carcasse par an. Elle en exporte environ 70 % vers la Nouvelle-Calédonie, le reste, soit 30 %, étant consommée sur place.

En viande fraîche, elle exporte environ 30 tonnes de viande de boeuf et 25 tonnes de viande de veau.

Cette société, bien gérée, réalisant de bons bénéfices, ne connaît pas de problèmes particuliers et compte investir dans un station d'embouche dès que les problèmes fonciers seront résolus.

3) Les boucheries de Port-Vila

Port-Vila possède quatre boucheries (Russet frères, Hébrida, Bon marché, Burns Philips) qui débitent bon an, mal an, 650 tonnes de viande.

4) Problèmes spécifiques au marché de la viande de Port-Vila

Le problème majeur est la concurrence que se livrent la S.A.E.F. et les bouchers. En effet, le volume de viande disponible est juste suffisant pour permettre à la fois, un approvisionnement du marché intérieur et une petite exportation.

Mais, la S.A.E.F. possédant une marge prix d'achat-prix de vente plus importante que celle des bouchers, peut offrir un prix supérieur aux éleveurs. Le boucher, pour proposer un prix équivalent, est donc amené à tuer en dehors de l'abattoir afin de récupérer la taxe d'abattage (13 F.N.H./kg). Ce phénomène a deux conséquences :

. une diminution du cheptel reproducteur par besoin accru d'animaux de boucherie,

. une régression sur le plan sanitaire par augmentation des abattages clandestins.

Le gouvernement devra donc choisir entre deux remèdes :

- soit l'instauration d'un quota d'exportation pour l'île de Vaté seulement,
- soit la libéralisation des prix de la viande à la vente.

IV - CONCLUSION

Comme nous venons de le voir, le passage de la tuerie de brousse au stade de de l'abattoir, bien que nécessaire, ne se fait pas sans problèmes.

. Problèmes humains en changeant les mentalités, les éleveurs préférant le plus souvent la solution de facilité, à savoir l'abattage sur place.

. Problèmes économiques surtout : l'implantation d'un abattoir augmentant le coût de production de la viande, change complètement la morphologie du marché.

Bien que certains considèrent l'abattoir comme un luxe pour les Nouvelles-Hébrides, il n'en reste pas moins un facteur déterminant dans le développement futur de l'élevage néo-hébridais.

CONCLUSION

Pendant ses 74 années de présence aux Nouvelles-Hébrides, la France, parfois aidée de la Grande Bretagne, a par le biais de ses colons et fonctionnaires, essayé de développer un des atouts majeurs du futur pays : l'élevage.

Tout d'abord, elle a créé un Service de l'Elevage capable de planifier et de susciter un tel développement et qui a notamment :

. implanté des races améliorées (Charolais, Limousin) pour augmenter la qualité du cheptel néo-hébridais,

. développé le Service vétérinaire pour mettre ce cheptel à l'abri des contaminations extérieures et apporter ainsi un label sanitaire de valeur internationale,

. favorisé l'augmentation des surfaces agricoles utiles par le débroussage des plateaux,

. suscité la création d'un abattoir de classe internationale,

. planifié le marché de la viande en fonction des différences et des possibilités insulaires.

Mais cette colonisation, riche en réalisations, présente malheureusement des inconvénients. En effet, comme nous l'avons fait remarquer, la coopération franco-britannique ne fut pas toujours exemplaire, loin s'en faut (cf abattoir de Santo). Le plus souvent, la gestion condominiale fut un frein au développement, l'un des deux pays ne voulant pas voir son prestige terni par une réalisation trop brillante de l'autre. Il s'en est suivi une polarisation des secteurs de production et, par voie de conséquence, des populations. Ainsi, l'île de Santo est à majorité francophone, à l'inverse de celle de Vaté anglophone.

Un tel fait présente donc un handicap sinon un danger pour un futur pays indépendant. Cependant, avec ce potentiel énorme dont la nature l'a doté et les moyens matériels pour l'exploiter, il serait dommage de gâcher un tel avenir par des choix politiques inappropriés.

Les Néo-Hébridais ne sont prêts ni techniquement ni moralement à prendre la direction des plantations. Ils doivent donc garder les colons pendant leur période d'apprentissage (30-40 ans) afin de ne pas anéantir leur économie.

Les Nouvelles-Hébrides, si elles surmontent la partie négative de l'héritage condominial, apparaissent donc avoir l'avenir le plus assuré parmi les jeunes nations du Pacifique-Sud.

Vu : Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire
rapporteur

Professeur LABIE

Vu : Le Directeur de l'Ecole
Vétérinaire

Professeur R. LAUTIE

Vu : Le Président de la Thèse

Professeur MONNIER

VU ET PERMIS D'IMPRIMER
Toulouse, le 18 Mars 1994
P/ LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
PAUL SABATIER, et par délégation
LE VICE-PRESIDENT,

Professeur L. LARENG

LEXIQUE DES ABREVIATIONS

F.N.H.	:	franc néohébridais
C.E.P.	:	Compagnie d'exploitation du Pacifique
I.R.H.O.	:	Institut de recherche des huiles et oléagineux
S.F.N.H.	:	Société française des Nouvelles-Hébrides
F.A.O.	:	Food and Agricultural Organisation
U.G.B.	:	Unité gros bétail
H.I.D.A.O.A.	:	Hygiène et inspection des denrées animales et d'origine animale
T.O.M.	:	Territoire d'Outre-Mer
S.A.E.F.	:	Société anonyme des entrepôts frigorifiques
O.C.E.F.	:	Office calédonien des entrepôts frigorifiques
S.A.S.I.	:	Société des abattoirs de Santo et des Iles
S.E.V.N.H.	:	Société d'exploitation des viandes des Nouvelles-Hébrides

BIBLIOGRAPHIE

BONNEMAISON (J.) Nouvelles-Hébrides, 1 volume, 85 pages
Editions du pacifique, Paris, 1976.

MARTY (J.P.) Le développement de l'élevage aux Nouvelles-Hébrides, 1 volume, 300 pages, Ministère D.O.M. T.O.M., Paris, 1968.

N.... Rapport de l'E.I.U. (Economist Intellingence Unit), 6 volumes, 1000 pages, Overseas developpement administration of united kingdom, Londres, 1972.

BERGES (J.M.) Le problème de la viande à Santo, 1 volume, 10 pages,
Service vétérinaire de Port-Vila, Port-Vila, 1979.

N.... Recensement du cheptel bovin des Nouvelles-Hébrides, 1 volume, 5 pages,
Bureau des statistiques de Port-Vila, Port-Vila, 1971.